



Employé à l'étranger par une entreprise étrangère

Par **Richelieu45**, le **05/05/2017** à **21:26**

Bonjour,
je suis "employé" sous un statut de consultant, en Algérie, par la succursale des émirats arabes unis d'une entreprise française.

Le moment est venu de faire ma déclaration d'impôts et trouver la marche à suivre est....un peu compliqué.

L'inspecteur des impôts que je suis allé voir avait l'air plus perdu que moi encore et à fini par me dire que je devais remplir une la rubrique 1 de la 2047 et la reporter sur la 2042.

Conséquences: une imposition identique à celle que j'aurais si j'avais ces revenus en travaillant à coté de chez moi alors que je suis loin de ma famille 190 jours par an.

Merci par avance de m'indiquer si mon statut, ma situation, ou tout autre élément est susceptible d'alléger la pression fiscale que je m'apprête à subir.

Cordialement

André

Par **Chris92800**, le **06/05/2017** à **00:06**

Bonjour. Êtes vous salarié ou en profession libérale en Algérie?

Êtes-vous toujours immatriculé à l'URSSAF en France et prodiguez-vous des services en France(factures faites et encaissées en France pour la période durant laquelle vous êtes en France?)

Cordialement

S. C. B

Avocat